

Mentions légales de BRAVECTO TRIUNO

Création 05.12.2024

BRAVECTO TriUNO comprimés à croquer pour chiens (1,27-2,5 kg). BRAVECTO TriUNO comprimés à croquer pour chiens (> 2,5-5 kg). BRAVECTO TriUNO comprimés à croquer pour chiens (> 5-10 kg). BRAVECTO TriUNO comprimés à croquer pour chiens (> 10-20 kg). BRAVECTO TriUNO comprimés à croquer pour chiens (> 20-40 kg). BRAVECTO TriUNO comprimés à croquer pour chiens (> 40-60 kg).

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE : Chaque comprimé à croquer contient :

Substances actives : BRAVECTO TriUNO 1,27-2,5 kg : Fluralaner 25 mg ; Moxidectine 0,0625 mg ; Pyrantel (sous forme d'embonate) 12,5 mg. BRAVECTO TriUNO > 2,5-5 kg : Fluralaner 50 mg ; Moxidectine 0,125 mg ; Pyrantel (sous forme d'embonate) 25 mg. BRAVECTO TriUNO > 5-10 kg : Fluralaner 100 mg ; Moxidectine 0,25 mg ; Pyrantel (sous forme d'embonate) 50 mg. BRAVECTO TriUNO > 10-20 kg : Fluralaner 200 mg ; Moxidectine 0,5 mg ; Pyrantel (sous forme d'embonate) 100 mg. BRAVECTO TriUNO > 20-40 kg : Fluralaner 400 mg ; Moxidectine 1 mg ; Pyrantel (sous forme d'embonate) 200 mg. BRAVECTO TriUNO > 40-60 kg : Fluralaner 600 mg ; Moxidectine 1,5 mg ; Pyrantel (sous forme d'embonate) 300 mg. **Excipients** : Cellulose microcristalline ; Croscarmellose sodique ; Oxyde de fer rouge (E172) ; Rouge allura (E129) ; Sel d'aluminium d'indigotine (E132) ; Lactose monohydraté ; Hypromellose ; Poloxamère ; Aluminométasilicate de magnésium ; Carbonate de magnésium léger ; Arôme de foie de porc ; Silice colloïdale anhydre ; Stéarate de magnésium ; Laurilsulfate de sodium ; Butylhydroxytoluène (E321) 0,2 mg (1,27 - 2,5 kg) 1,6 mg (> 10 - 20 kg) 0,4 mg (> 2,5 - 5 kg) 3,2 mg (> 20 - 40 kg) 0,8 mg (> 5 - 10 kg) 4,8 mg (> 40 - 60 kg). **Espèces cibles**: chiens. **Indications d'utilisation pour chaque espèce cible** : Pour les chiens atteints ou présentant un risque d'infestations parasitaires mixtes par des tiques ou des puces, des nématodes gastro-intestinaux, des vers pulmonaires (*Angiostrongylus vasorum*) et/ou des vers du cœur. Le médicament vétérinaire est exclusivement indiqué lorsque l'utilisation contre les tiques ou les puces et les nématodes gastro-intestinaux est indiquée en même temps. Le médicament vétérinaire offre également une efficacité simultanée pour la prévention de la dirofilariose et de l'angiostrongylose. Pour le traitement des infestations par les tiques et les puces chez les chiens, assurant une activité insecticide immédiate et persistante sur les puces (*Ctenocephalides felis* et *C. canis*) et une activité acaricide immédiate et persistante sur les tiques (*Dermacentor reticulatus*, *Ixodes hexagonus*, *I. ricinus*, et *Rhipicephalus sanguineus*) pendant 1 mois. Le médicament vétérinaire peut être utilisé dans le cadre d'un plan de traitement de la dermatite allergique par piqûres de puces (DAPP). Pour la réduction du risque d'infection par *Babesia canis canis* par transmission par *D. reticulatus* pendant 1 mois. L'effet est indirect en raison de l'activité du médicament vétérinaire contre le vecteur. Pour la réduction du risque d'infestation par *Dipylidium caninum* par transmission par *C. felis* pendant 1 mois. L'effet est indirect en raison de l'activité du médicament vétérinaire contre le vecteur. Traitement des infections par les nématodes gastro-intestinaux des espèces suivantes : ascarides (stades adultes de *Toxocara canis* et stades adultes de *Toxascaris leonina*) et ankylostomes (stades L4, adultes immatures (L5) et adultes d'*Ancylostoma caninum* et stades adultes d'*Uncinaria stenocephala*). Prévention de la dirofilariose (causée par *Dirofilaria immitis*). Prévention de l'angiostrongylose (par la réduction du niveau d'infection par les stades adultes immatures (L5) et adultes d'*Angiostrongylus vasorum*). **Contre-indications** : Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients. **Effets indésirables** : Chiens : Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités) : Troubles du tractus digestif (par exemple Diarrhée, Vomissements)¹. Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités) : Léthargie², Hypersalivation¹, Diminution de l'appétit. Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) : Tremblements musculaires, Ataxie, Convulsions³. ¹ léger et disparaît généralement en 1 jour. ² léger et disparaît généralement en 2 jours. ³ peut être grave. Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives. **TEMPS D'ATTENTE** : sans objet. **À usage vétérinaire uniquement . Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.** Titulaire : Intervet International B.V., Boxmeer, Pays-Bas. Distribué par Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.